

Scolarité obligatoire

## Commission des ressources didactiques numériques, CORES



Elvio Fisler  
président de la CORES

### MANDAT

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission des ressources didactiques numériques (ci-après CORES), en qualité d'instrument d'analyse et de conseil pour la CIIP dans le domaine des moyens d'enseignement romands et ressources didactiques pour la scolarité obligatoire. Elle est chargée de travaux d'analyse et d'évaluation des ressources à même de compléter les moyens d'enseignement romands ou de pallier dans certains cas leur absence, ainsi que de consultation et de conseil, en particulier pour la mise à disposition des ressources numériques sur ou par l'intermédiaire de la plateforme électronique PER/MER ou par l'intermédiaire de la Bibliothèque scolaire numérique d'educa.

### Mise à disposition des moyens d'enseignement et accès aux ressources complémentaires

La CORES a accompagné les travaux de développement de la plateforme ESPER qui portaient notamment sur la publication de Mathématiques 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>, la mise en place de nouveaux connecteurs cantonaux ainsi que celui d'edulog en remplacement d'educanet2 et sur diverses mises à jour des systèmes (applications hors-ligne, sécurité, nouveau CMS).

En vue de développer de futures ressources numériques destinées aux élèves au niveau romand, une réflexion a été menée au sujet des critères qualitatifs techniques nécessaires pour leur mise en ligne, y compris en ce qui concerne l'ergonomie et l'accessibilité par des fichiers aux formats spécifiques.

### Sélection et mise à disposition de ressources d'enseignement numériques complémentaires aux MER, notamment pour soutenir le domaine de la Formation générale (FG)

Le dispositif d'évaluation a été enrichi de nouveaux critères pour l'analyse des futures ressources (élèves et enseignant.es) qu'il sera nécessaire de développer et/ou de mettre à disposition sur l'Espace romand de la formation.

Dans le cadre du processus d'évaluation des ressources numériques défini par la CORES, les membres ont validé plusieurs ressources complémentaires qui leur ont été soumises. Celles-ci relèvent de thématiques comme l'égalité des genres, l'hygiène, les liens intergénérationnels, l'évolution du territoire, la gestion des sols et s'inscrivent principalement dans les axes *Santé et bien-être*, *Vivre ensemble et exercice de la démocratie* de FG, *Citoyenneté* de SHS et Sciences de la nature. Ces ressources ont été référencées sur la plateforme PER-MER et la Bibliothèque scolaire numérique (BSN).

La CORES a émis des recommandations pour un renforcement de la communication auprès des enseignant.es en ce qui concerne les ressources numériques mises à disposition par la CIIP sur ses différentes plateformes.

Thèmes traités

&gt;&gt;

*Scolarité obligatoire***Accessibilité aux objectifs du PER et des moyens d'enseignement romands pour les élèves à besoins éducatifs particuliers**

La CORES a soutenu le principe d'une mise à disposition des moyens d'enseignement romands adaptés et accessibles (PDF formulaires et PDF aménagés) à l'ensemble des enseignant.es romand.es sur la plateforme PER/MER. La coordination entre la CORES et la CLPS a été renforcée, notamment par une collaboration accrue avec le Centre pour handicapés de la vue (CPHV) et le Centre de compétences pour les outils d'aide et d'accessibilité (cellCIPS).

**Éducation numérique et éducation aux médias**

Les membres de la CORES ont suivi le développement du projet edulog, la Fédération de services d'identités pour l'espace suisse de formation et soutenu son implémentation sur les services de la CIIP, aidant ainsi à lever les obstacles techniques aux échanges.

Afin d'assurer une veille pédagogique pour l'éducation aux médias dans le cadre de la mise en œuvre du *Plan d'action en faveur de l'éducation numérique* de la CIIP, la CORES a renforcé la mise en valeur des ressources produites par e-media.

**Données factuelles****La CORES**

La CORES a tenu cinq séances plénières en 2020 : les 29 janvier, 12 mai, 19 juin, 2 octobre et 27 novembre. Une séance a cependant dû être annulée pour cause du Covid-19 le 27 mars.

**Présidence** : M. Elvio Fisler (CLPS).

**Collaborateurs scientifiques** : M. Jacques Déboeuf et Mme Shanoor Kassam (SG-CIIP).

**Secrétariat** : Mme Jessica Sauser (SG-CIIP).

**Mutations** : Mme Anne Rodi est remplacée par M. André Tissot-Daguette (CLPS) ; M. Yves Froidevaux est remplacé par M. Cyril Jeanbourquin (JU) ; M. Jean-Marc Rueff est remplacé par M. Christian Rossé (BE) ; Mme Barbara Bonetti est remplacée par M. Giuseppe Laffranchi (TI).